



Décembre 2019

BULLETIN MUNICIPAL N° 39

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- SÉISME DU 11 NOVEMBRE

Les bâtiments communaux ont été impactés plus ou moins gravement. L'Église et la Chapelle Saint Sébastien sont inaccessibles pour une durée indéterminée.

La Commune remercie les associations, particuliers et communes environnantes qui ont fait parvenir des dons au C.C.A.S. La totalité de ces dons sera reversée au profit des habitants les plus sinistrés.

La RD 107 dans la traversée des Crottes devrait être totalement rendue à la circulation vendredi 20 décembre au soir.

La circulation sur la RN 102 (Mélas-Le Teil) doit être rétablie pour les véhicules de tourisme le vendredi 20 décembre.

- CANTINE

La rentrée scolaire est fixée au lundi 6 janvier. La réservation des repas pour la semaine du 6 au 10 janvier doit se faire avant le vendredi 3 janvier à 12 h. (par téléphone –répondeur- ou par mail).

- BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Changement d'horaires : A compter du 03 janvier 2020, la bibliothèque (située à droite de la mairie) sera ouverte le mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30 et le vendredi après-midi de 16 h 30 à 18 h 30. Tél : 04 28 70 15 16.

Fermeture du 23 décembre 2019 au 02 janvier 2020.

- LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, les électeurs auront jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour s'inscrire soit en mairie soit en ligne sur www.service-public.fr/compte/se-connecter

- COMPRIMÉS D'IODE

En complément des informations données dans le bulletin n°38 d'octobre 2019 (consultable sur le site de la commune), il est précisé que les personnes n'ayant pas reçu de bon de retrait de comprimés d'iode peuvent se présenter en pharmacie (Alba, Viviers, Châteauneuf du Rhône...) munies d'un justificatif de domicile.

- ENSEMBLE ET SOLIDAIRE-UNRPA

Samedi 25 Janvier 2020 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 h 30 : vente des timbres Salle des fêtes de Valvignères. Tarif : adhérent 18 €, sympathisant 12 €.

12 h 00 : rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Thomé pour partager le repas. Inscriptions avant le 05 janvier 2020 auprès de Elise MEILLON (04/75/52/69/08), Roland BARBE (06/80/62/98/58), Christian BOUTY (04/75/52/78/97). Tarifs : 18 € adhérents et sympathisants – 25,50 € pour les non adhérents.

Samedi 15 février 2020 : LOTO à 14 h, salle des fêtes.

- ETAT CIVIL 2019

L'Etat Civil municipal a enregistré 3 naissances, 3 mariages et 5 décès.

- CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Toute la population est cordialement invitée

Vendredi 24 janvier 2020 à 18 h 30, salle des fêtes

à la présentation des vœux du Maire qui sera suivie d'un vin d'honneur.

- FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020 inclus.

Des permanences seront assurées le lundi 23, vendredi 27, lundi 30 décembre 2019 et vendredi 03 janvier 2020 de 10 h à 12 h.

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

